

# D.U. ANATOMIE CHIRURGICALE OTO-RHINO-LARYNGOLOGIQUE ET OTO-NEUROLOGIQUE

#### • OBJECTIFS:

Ce diplôme universitaire a pour objectif d'acquérir et d'approfondir les connaissances sur l'anatomie chirurgicale ORL et otoneurologique, à travers un enseignement théorique et pratique de trois sessions de trois jours chacune.

## • **DUREE**:

organisé Le Diplôme d'Université est une fois par année universitaire. lieu Reims. dans le service ORL et Chirurgie Cervico-faciale CHU de L'enseignement dispensé de sessions jours chacune. est au cours trois de trois

#### Il comporte:

- o un enseignement théorique (cours et vidéotransmissions) de 36 heures,
- o un enseignement pratique (dissections) de 36 heures,
- o soit au total 72 heures d'enseignement.

#### • NOMBRE DE PLACES:

Nombre minimum pour que la formation soit réalisée : 6

Nombre maximum d'inscrits: 10

L'inscription est soumise à l'autorisation préalable du directeur de l'enseignement.

#### • DROITS A PAYER:

Internes : 400.00 € (droits fixes) + \*\*\* 170.00 € (droits de scolarité)

Médecins : 800.00 € (droits fixes) + \*\*\* 170.00 € (droits de scolarité)

Pour une prise en charge extérieure : 1400.00 € (droits fixes) + \*\*\* 170.00 € (droits de scolarité)

\*\*\* sous réserve de modification



# • ENSEIGNANTS RESPONSABLES:

Pr Marc LABROUSE - Service ORL et CCF - CHU Robert Debré - 51092 Reims Cedex / 03 26 78 37 81 /mlabrousse@chu-reims.fr

#### **PUBLIC CONCERNE:**

Internes ou médecins inscrits aux DES des spécialités chirurgicales traitant des pathologies de la tête et du cou (ORL, neurochirurgiens, ophtalmologistes, chirurgiens plasticiens, chirurgiens maxillo-faciaux).

## • COURS ET PROGRAMME:

1ère session (3j): région cervicale

2ème session (3j): région du massif facial, chirurgie rhino-sinusienne

3<sup>ème</sup> session (3j): chirurgie neuro-otologique

#### • MODE D'EVALUATION :

Evaluation écrite à la fin de l'enseignement théorique, comportant un examen écrit de 60 minutes sur un sujet développé au cours de l'enseignement.